



JANVIER 2023 – BULLETIN MUNICIPAL N°6

LE MOT DU MAIRE

DECORATIONS DU VILLAGE

VIE ASSOCIATIVE

PRESENTATION DE MEISENSOLAR

TRAVAUX DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE

MOBILITES DOUCES

CIRCULATION SUR LES CHEMINS

AMENAGEMENT FONCIER ET FORESTIER

FLEURISSEMENT 2022

LA FETE DES AINES

VIE PRATIQUE

AGENDA

DIVERS

Le mot du maire



Chères concitoyennes et concitoyens,

Enfin nous sommes revenus dans un cycle de vie, on va dire quasi normal. A l'heure où je rédige ces quelques mots, le gouvernement, dans l'indifférence générale avec une opinion mobilisée par la réforme des retraites, vient de dissoudre tout le dispositif sanitaire d'isolement des malades du Covid 19 et de traçage des cas contacts.

Cette banalisation du coronavirus et sa rétrogradation au niveau d'un simple rhume est-elle une bonne chose ? L'avenir nous le dira mais n'oubliez pas les masques et les bons gestes barrières.

C'est justement pour ne pas oublier, qu'avec la reprise de la traditionnelle cérémonie des vœux interrompue par la pandémie depuis 3 années, nous avons fait un bref retour en arrière en commémorant l'équipe dévouée des 15 couturières qui ont confectionné plus de mille masques maisonsgouttois lors du triste épisode du confinement général de mars 2020. Cette preuve de solidarité, de partage et de générosité, nous la devons également au petit groupe de décorations saisonnières du village qui égalaient au fil des saisons notre cadre de vie.

De la crise sanitaire nous passons à la crise énergétique et politique après avoir connu la crise climatique avec la canicule estivale.

Je ne vais pas revenir sur tous les événements de 2022 mais retenez quand même que le préfet du Bas-Rhin a interdit pour la première fois les sorties en forêt en août dernier. On oublie vite, avec le retour de l'hiver, mais on était à deux doigts d'incendies dramatiques comme dans les Landes cet été. Le dérèglement climatique est bien présent et dans tous ses excès.

Ce constat, qu'on vit de plus en plus, guide nos actions en matière d'aménagement et de cadre de vie, à l'échelle de la vallée mais aussi et surtout de notre territoire communal que nous qualifions dorénavant d'« Ecoterritoire » avec nos voisins.

C'est ainsi qu'on peut retenir en matière d'avancées notables pour 2022, la sortie de terre de notre bâtiment intercommunal de l'école et périscolaire du Honcourt qui sera achevé pour la rentrée scolaire 2023. Mais aussi la dernière ligne droite du projet d'aménagement foncier et forestier, enclenché y a plus de 8 années, et qui connaît maintenant un coup d'accélérateur avec un avant-projet de regroupement de parcelles pour ce printemps et une enquête publique pour 2024.

Tous ces projets structurants pour l'amélioration de notre cadre de vie nécessitent un temps plus que long entre la genèse du projet et sa réalisation. C'est le cas d'autres projets qui vont connaître une avancée significative en 2023. Citons entre autres le projet MEISENSOLAR de production d'électricité solaire en autoconsommation collective ainsi que la construction de la piste cyclable ou voie verte dont vous retrouverez tous les détails dans ce bulletin.

Je ne saurai terminer ces quelques lignes sans saluer l'installation de notre curé « retraité actif » le père Etienne HELBERT dans notre village et clôturerait mon propos par ces quelques vers :

*S'indigner, se réveiller, garder l'espérance
Et se tourner vers l'avenir avec confiance
Alors, bien éveillé, il est temps de vous souhaiter
Une très belle et lumineuse nouvelle année.*

Christian HAESSLER

Décorations du village

Courant décembre, les fourmis du village ont vêtu leur costume de Noël. Des sapins, rennes, bonhommes de neige et autres décorations de Noël ont été mis en place dans notre village. La fontaine du centre et l'entrée de la mairie ont été encore une fois magnifiquement parées pour l'occasion.

C'est lors de rencontres très amicales et systématiquement accompagnées d'un petit kaffeekränzel, que notre petit groupe de bénévoles se retrouvait pour discuter, élaborer et confectionner toutes ces décorations.

Le 20 janvier dernier, nous nous sommes retrouvés pour tout démonter et ranger, sauf notre fontaine qui gardera encore quelques temps ses atours. Nous avons clôturé la matinée autour d'un petit verre en discutant et proposant déjà de nouveaux projets de décorations pour ce printemps

Un grand merci à toute l'équipe

Si vous avez des idées, un peu de temps, venez nous rejoindre...signalez-vous au secrétariat de mairie.

Le groupe déco



Vie des associations



Honel's Band

L'année 2022 fut, pour nous, marquée par une multitude et une diversité de prestations. Nous avons joué à Turckheim, à la fête de la musique de Sélestat, au Corso Fleuri, aux marchés du terroir de Villé et Châtenois, ou encore en ouverture du spectacle son et lumière de la fête du cheval au St-Gilles. Nous avons également porté notre musique place Gutenberg à Strasbourg, à Dieffenbach-au-Val (en soutien à une association engagée dans la lutte contre l'épilepsie) mais aussi, et surtout, au Bluemafecht au sein de notre commune !

Sans oublier que nous avons pu matérialiser la diversité de notre répertoire par le biais d'un enregistrement de 7 morceaux édités sur notre CD disponible auprès de nos musiciens et à la mairie de Maisongoutte.

N'hésitez pas à vous le procurer pour soutenir ainsi notre association.

L'année 2023 est axée, dans un premier temps, autour d'une nouvelle méthode de travail. Nous alternons désormais des répétitions par pupitre (rythmique, trompettes + trombones, saxophones) et des répétitions d'ensemble en vue d'affermir encore nos qualités musicales globales.



Au-delà de ces représentations à venir, pour lesquelles nous porterons à nouveau les valeurs et le nom de Maisongoutte, dans notre vallée, à Turckheim, à Sélestat, sans doute à Muttersholtz et sur d'autres sites, nous nous attachons également à organiser des moments de convivialité, incontournables pour la préservation de notre cohésion de groupe.

Le Honel's Band souhaite, à tous les habitants de notre chère commune, une excellente année 2023 !

Steve MORIAN
Président du Honel's Band





Pour la 12^e année consécutive, 2 Bénévoles de l'association « Les Bouchons de l'espoir 67 » sont venus le samedi 12 Novembre 2022, charger 1.4 Tonnes de bouchons collectés sur l'année 2022, stockés dans le hangar que la commune met à notre disposition.

Les membres de l'association, mon épouse Sylvia et moi-même tenons à remercier les habitants de Maisongoutte pour leur implication dans la collecte des bouchons.

Un bel élan de Générosité

Vous pouvez toujours déposer les bouchons à la Mairie et à notre domicile 85 grand-rue, à l'abri sous la terrasse (Merci)

L'association compte à ce jour, **156 membres** dont plus de **160 bénévoles**.

Au total 250 points de collecte dans le Bas-Rhin.

Depuis 2008 l'association a participé au financement de matériels à

241 personnes en situation de handicap pour une somme total de 244 720€

Bilan pour 2021 et 2022

- 2021 : 160 sacs de bouchons = environ 1,6 Tonnes
- 2022 : 145 sacs de bouchons = environ 1,5 Tonnes

Bouchons collectés depuis 2008 (création de l'association) :

- Bouchons Plastique : **670 Tonnes** recyclé en palettes et arrosoirs
- Bouchons de liège : **142 Tonnes** Broyé et revendu comme isolant
- Bouchons liège synthétique : **33 Tonnes** Recyclé en lattes de sommier

« Un petit geste pour la planète »

N'hésitez pas à consulter le site de l'association.

<http://www.bouchonsespoir67.fr/presentation-de-l-association/>

Les Bouchons refusés : capsules fer et Aluminium ; couvercles de fromage blanc, beurre et les contenants pour médicaments.



Les Points de collecte dans la vallée de Villé

- SUPER U
- Mairie et école à Saint-Martin
- Mairie et école à Neuve-Eglise
- Atelier Communale à Dieffenbach-au-Val
- Atelier Communauté des Communes

**BRAVO ET MERCI À TOUS POUR
VOTRE SOUTIEN
TOUT SEUL ON VA PLUS VITE
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN**

Marché de Noël de l'APE du Honcourt



Le 17 décembre dernier, l'Association des Parents d'élèves (APE) de l'école intercommunale du Honcourt a organisé son premier marché de Noël à l'espace d'animation rural de Steige.

Quelques parents sont venus prêter main forte aux membres du comité pour préparer la salle : Il y avait le sapin à décorer, le fauteuil du Père Noël à installer, les tables des exposants à répartir, les diverses décorations fabriquées en amont à accrocher et à poser, et le vin chaud à réchauffer.

Une vingtaine d'exposants présentaient leurs créations : décorations en bois, bijoux, rhum, bougies, articles pour bébé, accessoires de mode, sapins, foie gras, et bien d'autres encore.

Les enfants des trois écoles ont également fabriqué diverses décorations afin de les vendre et récolter des fonds. Avec leurs enseignants, ils ont également appris des chansons à l'école que le Père Noël a attentivement écouté, avant de leur offrir à chacun leur cadeau : un essuie main brodé à leur nom pour l'école.

Le vin chaud, les crêpes et les burgers de Roméo (ferme du Manou) ont été pris d'assaut par les nombreux visiteurs, ravis de pouvoir se réchauffer avec le froid polaire du week-end.

Concernant les actions à venir, l'APE donne rdv aux habitants de Steige et de Maisongoutte le 4 mars pour la cavalcade à 14h11, suivi du bal de carnaval au foyer Saint Antoine de Maisongoutte.

Les enfants vont également vous proposer de commander des chocolats de Pâques de la chocolaterie Daniel Stoffel.

Et nous allons participer au marché de Printemps organisé par la commune de Steige en sollicitant les écoles pour présenter un stand.

Tout cela avant la traditionnelle kermesse des enfants de fin d'année.

Le programme est chargé, mais il nous tient à cœur de pouvoir proposer des sorties et activités diverses et variées pour les enfants.

L'APE du Honcourt.





SPORTING CLUB MAISONSGOUTTE



C'est avec un retour en force de notre ancien coach et partenaire Schneler David de Ste Marie aux Mines que notre équipe fanion a retrouvé le chemin du but et fini la phase aller avec 2 victoires, ce qui permet de se positionner à la 9ème place.

Son groupe se porte bien et retrouve une bonne influence aux entraînements (20 à 25 joueurs). Avec son niveau d'entraîneur de haut niveau, le SCM a l'ambition de jouer les 1ers rôles et pourquoi pas monter d'un cran de D5 en D6 la saison prochaine.

L'équipe réserve avec les coachs Sébastien Ibars et Emilien Esch en revanche n'a pas beaucoup de victoire à son compteur et se classe avant dernière de son groupe, mais avec l'arrivée de quelques jeunes le comité espère quelques résultats positifs pour la phase retour.

Les vétérans coachés par Zimmermann Jérémy et Bernard Pierre ont également du mal à décrocher les victoires et se classent 7ème sur 8, mais l'ambiance elle, ne fatigue pas, la 3ème mi-temps est toujours aussi animée ce qui permet aux anciens de décompresser en fin de semaine.

Sinon le club en général, se porte bien avec un comité dynamique et omniprésent, nos jeunes équipes séniors commencent à avoir de l'expérience et les victoires ne vont pas tarder à arriver.

Le grand débat actuel au sein du district d'Alsace de Football, c'est le combat sans précédent de retrouver notre ligue d'Alsace et de sortir du Grand Est, le vote unanime de 93% des clubs de la région prouve que le football alsacien a l'ambition de retrouver son indépendance, mais rien n'est fait, les démarches sont en cours.



Avec le comité nous avons l'intention d'agrandir le hangar pour avoir un peu plus de place de rangement, la demande en Mairie est en cours. J'en profite par la même occasion pour remercier la commune pour son soutien financier.

Le 10 décembre dernier avait lieu la fête de Noël de l'école de foot du SCM, Audrey assistée de parents actifs ont réuni les 65 joueurs des catégories U7, U9 et U11. Le père Noël a répondu à leur invitation et est venu avec un paquet cadeau pour chaque enfant et coach. A l'intérieur un T-shirt d'entraînement, un calendrier de l'équipe de France et un diplôme personnalisé.

Le président Zimmermann Daniel et le président des jeunes Vagner David ont pu partager un moment privilégié avec les parents, pendant que les enfants participaient aux jeux prévus sur place. Merci à Morim José et Lapeyre Fabrice qui ont financé l'achat de vestes et coupe-vent, un grand merci aussi aux parents qui s'occupent de la logistique lors des matchs de championnat du samedi après-midi. Durant la période hivernal les petits ont la chance de s'entraîner dans la salle polyvalente de Villé, ce qui leur permet de travailler.

Toute la famille du Sporting Club de Maisongoutte souhaite une belle année 2023 à tous les habitants du village

Le président Zimmermann Daniel

Un mois de Janvier bien chargé pour le Twirling Bâton Maisongoutte

❖ Un Week-end d'essai à Pont à Mousson

Pour la première fois cette année, le Twirling Bâton de Maisongoutte s'est inscrit au Critérium de Pont à Mousson les 14 et 15 janvier 2023. L'occasion pour nos jeunes de présenter leurs chorégraphies de la saison sans enjeu : il s'agit d'une rencontre amicale qui n'a aucun impact sur le championnat qui arrive à grands pas. Cela nous a permis d'évaluer notre travail fourni depuis septembre, voir comment nous pouvions nous situer par rapport aux autres clubs présents et également de réajuster quelques derniers détails avant de sauter dans le grand bain fin janvier.

Le week-end s'est déroulé dans une très belle ambiance et notre juge en formation, Romain, a pu prendre place à la table des juges, pour effectuer et valider son premier jugement blanc obligatoire pour ensuite passer les épreuves finales pour être juge titulaire en National N3.



❖ Un sponsor pour soutenir le Twirling

Le samedi 21 janvier, nous avons organisé pour nos athlètes, une mise en situation interne au club. Une deuxième occasion pour eux, de montrer leurs chorégraphies à leurs copains et copines de club et à l'ensemble des coachs et des membres du twirling. Une nouvelle opportunité aussi d'évoluer sur le praticable avec un peu de stress « comme pour de vrai » ; surtout que cette année, Romain jugeait et notait également chaque prestation. Il fallait donc exceller !

Cette demi-journée a été l'occasion aussi de remettre à chaque membre du club un nouveau débardeur d'échauffement entièrement financé par le Restaurant Au Raisin. Pour l'occasion, nous avons invité Valérie Antzenberger et Luc Kirstetter pour la remise et un petit verre de l'amitié pour les remercier vivement pour leur soutien à notre club.





Nous porterons fièrement ce débardeur à chaque compétition et espérons l'emmener le plus loin possible. D'ailleurs

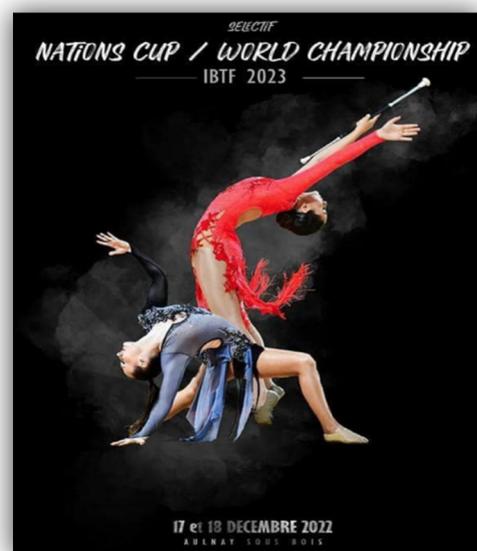
❖ Notre débardeur à Liverpool

Nous sommes déjà fiers de vous annoncer que ce débardeur au couleur de Maisongoutte et à l'effigie du café Au raisin fera son premier grand voyage en Août prochain.

En effet, lors des sélections à Aulnay-sous-bois en Décembre 2022, Romain s'est classé premier dans sa catégorie face à ses 3 adversaires et s'est donc qualifié pour participer à la coupe du Monde qui aura lieu début Août 2023 à Liverpool. Bravo Romain !

❖ Championnat de France

Les 28 et 29 janvier 2023 débute le Championnat de France : après les 2 Week-end d'essai nous espérons avoir préparé au mieux nos jeunes ; nous leur souhaitons bonne chance et belle réussite pour la saison qui s'ouvre à eux. Qu'ils prennent plaisir à présenter leurs nouvelles chorégraphies et qu'ils nous fassent rêver, vibrer encore et toujours.

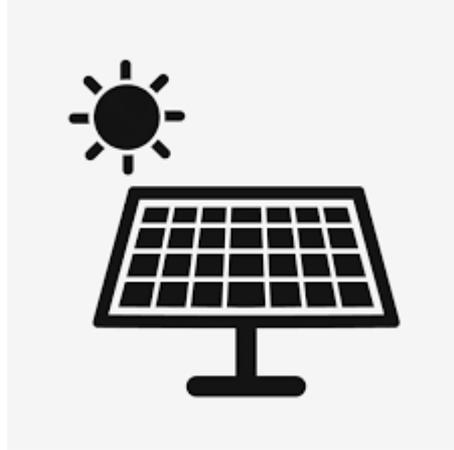


Allez le TBM !!



MEISENSOLAR

ou le partage d'une électricité produite localement



Voilà près de deux ans que l'équipe municipale travaille sur un projet innovant de production et de consommation locale d'électricité avec la réalisation pour l'été prochain d'une unité de production solaire sur le pan sud de l'église Saint Antoine d'une capacité de 55 KWc.

Le contexte actuel de renchérissement des coûts de l'électricité nous conforte encore davantage dans la voie du partage, en complémentarité horaire, de l'électricité produite localement à un cout maîtrisé en associant la commune productrice et usagers (entreprises locales, associations et particuliers) dans la consommation locale d'énergie.

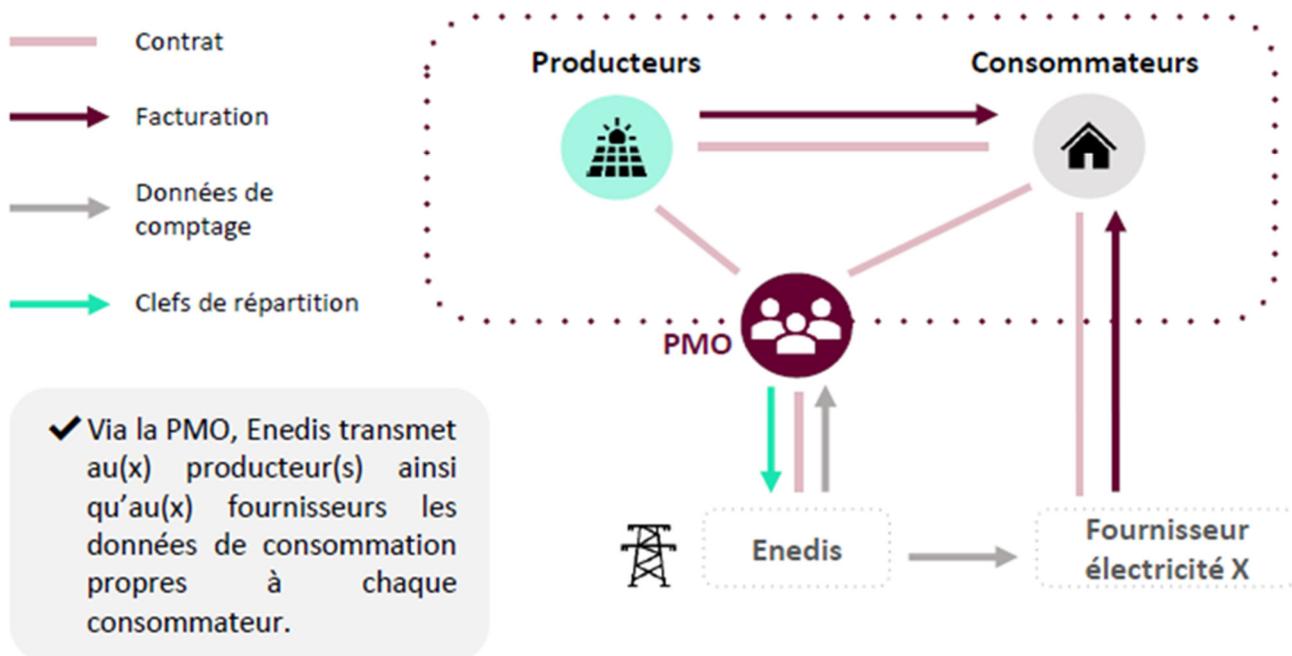
Plutôt que de vendre l'électricité produite à un opérateur, nous avons opté pour la voie de l'autoconsommation collective. Le principe est le même que l'autoconsommation individuelle (le producteur revend ce qu'il ne consomme pas) avec toutefois la création d'une structure (PMO = Personne Morale Organisatrice) mettant en relation le (ou les) producteur(s) et les consommateurs (usagers) et fixant les règles de partage de l'énergie.

A Maisongoutte, la PMO « MEISENSOLAR » a été fondée sous forme associative le 15 décembre dernier par 10 membres fondateurs, dont deux associations (SCM, Conseil de Fabrique), deux entreprises (Confitures du Climont, l'Atelier des éleveurs), trois collectivités (SIVU du Honcourt, Mairie de Ranrupt, Mairie de Maisongoutte) et trois particuliers.

Un premier bureau chargé du fonctionnement de l'association a été élu. Son président est Christian VEST, le trésorier Yves HOOG et la secrétaire Sylvie GUNDER. Le siège de l'association est fixé en mairie de Maisongoutte.

Au-delà de gérer les relations entre producteurs et consommateurs, le rôle de MEISENSOLAR sera d'assurer le lien avec le transporteur d'électricité ENEDIS, de lui fournir les clés de répartition de l'énergie produite et de communiquer les données de comptage.

Schéma de principe des échanges contractuels, financiers et opérationnels



Ne pourront consommer que des usagers équipés de compteur intelligent Linky et adhérents à MEISENSOLAR. La part d'énergie qui sera consommée par la commune et par la nouvelle école est estimée à 40 % . Le reste sera partagé entre les adhérents usagers.

Cette opération s'inscrit dans le processus de souveraineté et de sobriété énergétique de la France et bénéficie pour cela du soutien de l'Etat, de la communauté européenne d'Alsace et de la Région Grand Est à hauteur totale de 62 % de l'investissement qui se monte à 150 000 euros hors taxe.

L'objectif pour la commune est double. Maîtriser ses coûts d'énergie (15 000 € électricité en 2020) et fournir un soutien au monde socioéconomique local durement touché par la hausse du coût de l'électricité et ceci à un prix compétitif et stable.

Encore peu de centrales villageoises de ce type existent en France et nous avançons pas à pas. Bien entendu, on ne pourra pas se substituer aux grandes centrales électriques et fournir de l'électricité à tous les habitants du village. Mais il s'agit d'une opération de sobriété énergétique qui s'additionne avec la mesure de délestage nocturne et une meilleure gestion de nos consommations. MEISENSOLAR a pour vocation de développer sa capacité de fourniture en intégrant d'autres producteurs à l'avenir : les « confitures du Climont » qui s'installent dans la ZAIM ont déjà annoncé vouloir doubler la capacité en 2024.

Pour plus de renseignements sur l'adhésion à Meisensolar vous pouvez contacter la mairie.

Christian HAESSLER - Maire

Fond de dotation Imagine

Imagine est un fonds de Dotation d'intérêt général, créé par des citoyens, financé par ses donateurs. C'est-à-dire que des particuliers et entreprise peuvent par leurs dons déductibles des impôts apporter un financement au service de notre vallée tout en réduisant leurs impôts.

Comme précisé sur le site son site <https://fondsimagine.org> : Imagine souhaite agir avec et pour les collectivités et les citoyens afin de créer une dynamique en faveur du mieux vivre-ensemble, dans le respect de l'environnement, pour améliorer la résilience de la vallée par :

- la création et la protection des réservoirs de biodiversité,
- la promotion de l'habitat écologique, des économies d'énergie et la réduction de l'empreinte carbone,
- des actions de sensibilisation aux éco gestes , manifestations culturelles, concerts, spectacles, conférences, visites, etc.

Parmi les objectifs 2021-2025 se trouve aussi la réduction de l'impact des transports dans l'achat de biens et le soutien des liaisons et des mobilités douces.

Dans ce cadre, le fond imagine va être sollicité pour nous aider à financer les voies de circulation douce dans notre village.

Comme pour les dons à d'autres associations, 100€ versés donne droit à 66€ de réduction d'impôt, mais Imagine finance 200€ pour le projet de la commune grâce aux autres donateurs.

Les dons peuvent se faire par internet ou par chèque accompagné du formulaire de don disponible sur le site internet.

En cas de besoin, la mairie est là pour vous assister dans cette démarche.



Imagine est un fonds de dotation.
Sa vocation est de s'engager dans une mission d'intérêt général
et d'être indépendant et sans but lucratif.

Une idée :

Face à l'urgence climatique, des citoyens et entrepreneurs s'engagent pour imaginer et construire des solutions de terrain.

Un objectif :

Contribuer à construire un éco-territoire par des projets participatifs mobilisant les citoyens et entrepreneurs dans la vallée de Villé.

Travaux de l'école intercommunale



Les travaux de gros œuvre se termineront mi-février. Plusieurs entreprises sont actuellement à pied d'œuvre pour faire avancer le chantier.

Les faux plafonds des salles de classe sont terminés, l'électricité est en cours d'achèvement et le bardage extérieur est entrain d'être mis en place.

Le bâtiment devrait être opérationnel pour la rentrée 2023.



vue extérieure avec en premier plan la cour de récréation – niveau 1



Pose du bardage bois



salle de classe



Futur périscolaire – salle de restauration + local cuisine

Mobilités douces

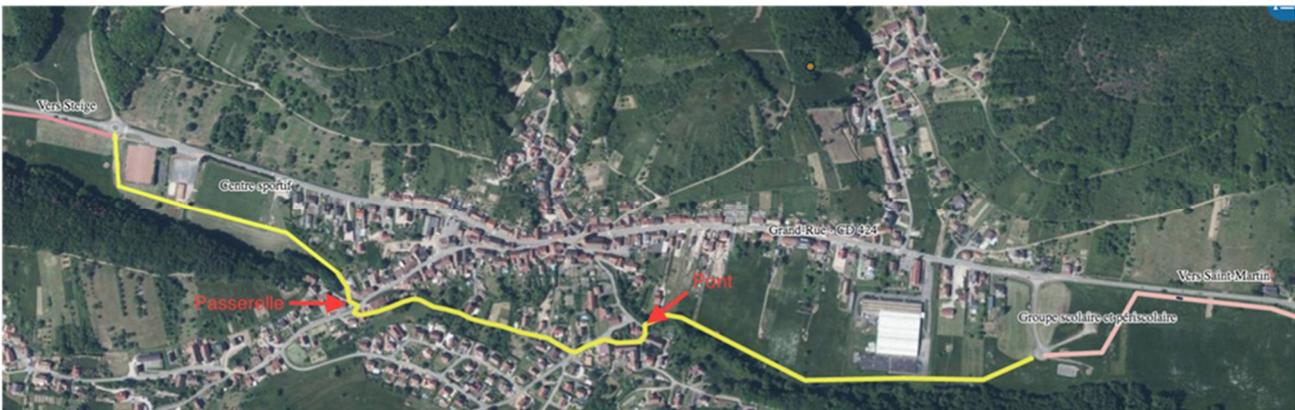


Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes dans « l'urgence climatique ». Il suffit de regarder nos forêts, les températures excessives de nos étés dont l'amplitude est de plus en plus longue, le manque de neige l'hiver qui ne permet pas de remplir suffisamment nos sources et d'alimenter nos forêts, le constat est là.

Il est urgent de changer nos comportements pour essayer de ralentir ce processus. Notre commune a décidé de s'inscrire dans cette démarche et de créer une voie verte qui reliera le nouveau groupe scolaire et le centre sportif du village et par conséquent de relier en site propre, la voie de circulation douce entre Steige et Villé dans un 1er temps puis jusqu'au Val de Villé comme il est prévu par la C.E.A.

Notre voie verte sera sécurisée, c'est à dire en site propre ou empruntera des chaussées à faible circulation (rue du Moulin). Elle sera d'une longueur totale d'environ 1,6 Km. Elle est destinée aux cyclistes, apprentis cyclistes, piétons, roller.

Notre commune s'est vu attribuer une subvention de 36 % du projet dans le cadre de l'appel à projets régional « aménagements cyclables – Grand Est 2022 » permis par le plan France



Relance. Certes, il va falloir trouver d'autres financements pour aboutir à sa réalisation et nous allons travailler à cela.

Les propriétaires fonciers qui avaient déjà été contactés pour l'acquisition, par la commune d'une bande de terrain seront à nouveau contacter pour trouver un accord sur la vente afin de mener à bien ce projet. Une étude en zone humide sera nécessaire sur une partie de la voie verte, s'en suivra une étude technique de réalisation. Durant l'été 2022 les services techniques de la C.E.A. sont venus à deux reprises à Maisongoutte pour reconnaître avec les élus l'itinéraire retenu. Ils nous ont rendu un avis écrit de plusieurs pages avec des recommandations.

Cette voie verte n'est pas uniquement destinée aux cyclistes, Une grande partie des habitants de notre village pourront l'emprunter à pied pour chercher leurs enfants, petits-enfants au groupe scolaire intercommunal. Les personnes âgées pourront se promener en toute quiétude. Les élèves et leurs enseignants pourront se rendre à pied jusqu'au centre sportif.

C'est un intérêt commun pour nous et pour les générations futures. « Soyez le changement que vous voulez voir dans ce monde » (citation de Mahatma Gandhi).

Notre commune fait partie d'un éco-territoire regroupant les communes de Maisongoutte, Breitenbach, Saint-Martin, Steige et Ranrupt. Ce groupement de communes a pour but de travailler sur l'énergie, la forêt, la biodiversité, les transports, les mobilités douces ainsi que l'alimentation.

Pour financer ses projets, cet éco-territoire s'est doté d'un fond de dotation qui est comparable à une fondation. Il a pour vocation de s'engager dans une mission d'intérêt général, d'être indépendant et sans but lucratif et de permettre des déductions fiscales importantes pour ses donateurs.



Pour un particulier, le don effectué au fond de dotation « Imagine » entraîne une déduction de 66% de la somme versée, sur votre impôt sur le revenu. Si vous êtes une entreprise vous pourrez défiscaliser 60% du don que vous ferez.

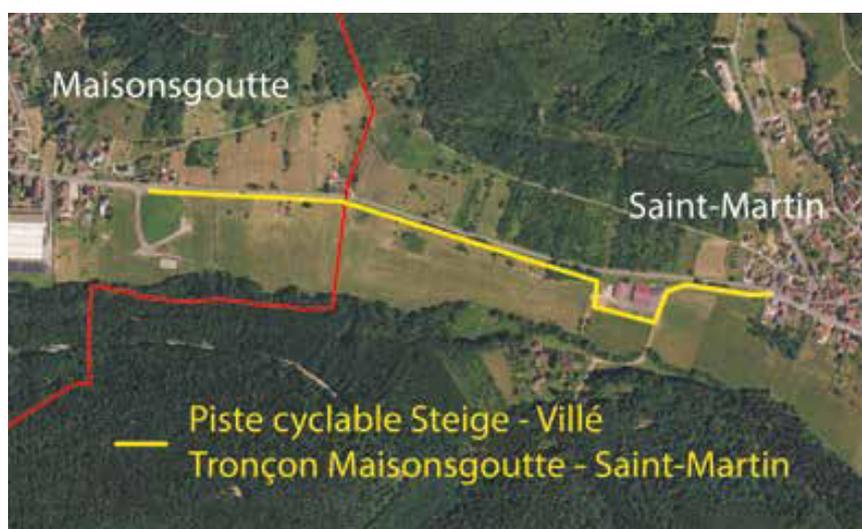
Chose importante, vous pouvez dédier ce don à un sujet qui vous tient à cœur, comme les voies de circulation douces par exemple

<https://fondsimagine.org/>

Christian VEST, conseiller

Voie de circulation entre Villé et Steige par la Communauté de Communes

Sur le tronçon Villé Steige, la Com Com fait l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la chaussée cyclable double sens, séparée de la voie de circulation des voitures, en contrebas de la route. 93 parcelles appartenant à 56 propriétaires sont concernées. A l'heure actuelle, les services techniques de la CEA ont réalisé l'étude permettant de définir le tracé, les largeurs d'emprise nécessaire en fonction du terrain. Les acquisitions sont en cours, l'étude environnementale qui s'étalera sur 12 mois a été commandée. La réalisation devrait se faire dans la foulée, en 2024.



Vous voulez vous équiper d'un vélo ? Vous pouvez être aidé.

Afin de promouvoir la pratique du vélo, pour le loisir ou des déplacements utilitaire (aller au travail, faire des courses...), la ComCom octroie une aide à l'achat de vélo neuf ou d'occasion, à assistance électrique ou non. Cette aide est de 50€ par foyer.

Contactez la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au 03.88.58.91.65 ou par courriel contact@valleedeville.fr pour faire votre demande.

Il existe des aides de l'état pour le remplacement d'un véhicule ancien par un VAE. Vous pouvez bénéficier d'une prime à la conversion vélo électrique allant jusqu'à 40 % de la valeur de l'achat dans la limite de 1500€.

Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36827>

Dans le cas d'un achat de vélo sans remplacement de voiture, il existe une prime jusqu'à 40% <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36828>. Son montant maximal dépend de vos ressources et du type de vélo acheté.

Citiz l'autopartage aussi dans notre vallée !

Eh oui il n'y a pas que dans des villes qu'on peut accéder à des véhicules en auto partage. Dans notre vallée aussi, plus précisément aux bureaux de la Com Com vous pouvez accéder à une voiture gérée par Citiz.

Un parking à vélo se situe juste à côté de la place d'auto partage pour vous permettre d'y laisser votre 2 roues quand vous partez en Citiz.

Plus d'info : <https://grand-est.citiz.coop/>



Sécurisez votre vélo quand vous prenez régulièrement le bus.



Nous rappelons que des consignes à vélo sont à votre disposition gratuitement aux arrêts de bus de la MJC, place de la gare à Villé et au giratoire à Triembach.

Ils permettent un stationnement plus sécurisé de votre vélo. Il suffit de s'inscrire à la communauté des communes pour obtenir la clé.

03.88.58.91.65

contact@valleedeville.fr

Transport solidaire

Vous avez plus de 60 ans ou êtes invalide et avez besoin de vous déplacer dans la vallée, le transport solidaire est là pour vous. Ce service est disponible les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h et est géré par la MJC.

Les réservations se font les mardis et jeudis au 06 52 22 13 54 de 14 h à 17 h.

3€ l'aller et 6€ l'aller-retour. Il faut être membre de la MJC pour bénéficier de ce service.

Si vous avez besoin de vous rendre à Sélestat pour un rendez-vous médical, les bénévoles de la section AGF de Saint-Martin, se rendent disponibles pour vous y conduire.

Réservations au 06 89 87 94 47.

15 € l'aller-retour + 22 € de carte de membre AGF lors de la première utilisation.

Yves HOOG, conseiller

Barrière de dégel et protection de nos chemins forestiers



Mi-décembre nous avons connu un épisode hivernal avec une chute des températures brutale et durable qui a engendrée un gel profond du sol, puis une remontée marquée de la température a déclenché le dégel des sols.

Par suite de cet évènement climatique soudain, il a été décidé d'installer des barrières de dégel réglementant la circulation pour les attelages supérieurs à 3.5 tonnes afin de préserver l'état de nos chemins communaux.

Un arrêté municipal a été édicté pour cela en date du 19 décembre 2022. A noter qu'il a été respecté par la population du village qui a fait preuve de civisme en la matière.

Toutefois une entreprise de débardage d'un village de la vallée s'est permise de passer outre cette interdiction qu'on ne pourra plus tolérer à l'avenir, l'entretien de plus de 40 km de chemins communaux balisés représentant un poste non négligeable dans les finances communales.

Aménagement foncier et forestier

Les travaux se poursuivent et enfin on entrevoit la fin du tunnel de ce long chantier en cours depuis 2014 !

Comme relaté dans le bulletin d'été la commission « chemins communaux » a rendu son projet d'amélioration de la desserte de toutes les nouvelles parcelles et notre géomètre Patrice Guntz est dorénavant en mesure de présenter ce printemps un avant-projet de zonage. En parallèle, le bureau d'études chargé de l'impact environnemental va mettre son dossier en consultation des services administratifs afin de programmer une enquête publique pour le printemps 2024.

Durant toute cette période, nous rappelons que les coupes de bois sont interdites sauf dérogation accordée au vu d'un formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la commune (<https://www.maisonsgoutte.fr/projets-en-cours>). Cette mesure est nécessaire pour figer les valeurs des parcelles à regrouper.

A l'issue de l'opération de regroupement qui concerne 3 426 parcelles forestières et près pour 788 propriétaires sur 426 ha, nous devrions réduire le nombre de parcelles aux alentours de 800.

Délestage de l'éclairage public

Comme vous avez pu le constater et comme nombre de communes de la vallée nous avons activé à compter de début décembre la trame noire en coupant l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin.

Au préalable il a fallu installer 6 horloges astronomiques dans les différents quartiers pour un cout de 4500 €.

Cette mesure de sobriété doit à terme nous permettre de contenir la hausse du cout de l'électricité en la combinant avec la production autonome dans le cadre de **Meisensolar**.



REMISE DES PRIX DU FLEURISSEMENT 2022

Le 10 aout 2022, le jury composé de Virginie BRIOT, Présidente de la commission Cadre de vie, Anaïs CAVAN-WIRTH et Sylvie GUNDER, membres de la commission, ont fait l'évaluation des 20 participants du concours de fleurissement 2022. Munies de grille de notation, nous avons sillonné les rues du village pour sélectionner les lauréats dans les différentes catégories. Nous avons tenu compte des conditions de sécheresse et des restrictions de l'arrosage dans les notes.

Le 14 octobre 2022, au foyer Saint Antoine, a eu lieu la remise des prix.

Tous les inscrits ont été invités à cette soirée afin de connaître les différents gagnants du concours.

Pour rappel, le concours est ouvert à tous les habitants après inscription.

Il y a 4 catégories et pour chacune de ces catégories : des bons d'achat sont à gagner, auprès de notre partenaire LE JARDINIER, maraîcher à Sélestat.

2022	Catégorie 1 Maison + espaces fleuris	Catégorie 2 Maison fleurie	Catégorie 3 Entreprise, artisan, gîte	Catégorie 4 Potager
Prix d'excellence Bon d'achat de 80 €	ZIMMERMANN Jacques Rue Wagenbach	LEDERMANN Emmanuela Rue Wagenbach	GITE LES MYRTILLES SCHIEBER Michel Rue des myrtilles	
Prix d'honneur Bon d'achat de 60 €	SIFFER Michel Rue Engelsbach	WOLFF Bernard Rue des fraises	BOUCHERIE FRECHARD Grand rue	MARSCHAL Marie-Louise Rue Otzenbach
	WEISSBECK Dominique Rue Wagenbach		RESTAURANT AU RAISIN Grand rue	
Prix d'encouragement Bon d'achat de 30 €	SEITZ Patricia Rue belle vue	BAUER Dominique Rue Engelsbach	Boulangerie WITZ	
	FRECHARD J- Louis Grand rue	FAHRLAENDER Ludovic Rue Wagenbach		
	MORIAN J-Marie Rue Engelsbach			
Prix spécial du jury Bon d'achat de 15 €	OBERNDORFER Roger Rue des étangs	SCHIERMEYER Didier Grand rue		

Le maire, les adjoints et les conseillers remercient tous les villageois qui œuvrent au quotidien à l'embellissement de la commune.





Les prix d'excellence

Catégorie 1 : ZIMMERMANN Jacques

Catégorie 2 : LEDERMANN Emmanuella

Catégorie 3 : gîte les myrtilles SCHIEBER Michel





Le 7 janvier dernier, au foyer Saint Antoine, a eu lieu la fête des Aînés, organisée par la municipalité pour les personnes de plus de 70 ans.

Le maire et une majorité de conseillers ont accueilli les participants, dans une salle décorée à cet effet. Après un discours sur les différents projets en cours et à venir par le maire Christian HAESSLER, et un mot de bienvenue par l'adjointe Virginie BRIOT, les festivités ont démarré par un apéritif. Le repas a été élaboré par la boucherie FRECHARD, le pain et le dessert faits par la boulangerie WITZ. Les vins servis ont été choisis pour leur provenance locale et par amitié envers le charmant village de BERGHEIM, récemment primé « plus beau village de France » où une habitante de MAISONSGOUTTE a sa cave viticole familiale.

L'animation musicale fut au rendez-vous et la piste de danse était, à maintes reprises, bien remplie. Lors des rares moments de pause dansante, l'assemblée présente a pris beaucoup de plaisir à chanter le répertoire proposé par les musiciens. Des photos du village et ses environs projetées sur écran géant, proposées par un villageois, photographe amateur, ont permis aux participants de se remémorer des souvenirs.



Cette joyeuse journée s'est terminée par la dégustation des galettes des rois, confectionnées par la boulangerie WITZ, et un vin chaud préparé par l'équipe municipale.

Le maire, les adjoints et le conseil municipal remercient chaleureusement les participants à cette sympathique journée et leur donnent d'ores et déjà Rendez-vous en janvier 2024 !

BRIOT Virginie, adjointe



Vie pratique

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Cette année, MAISONSGOUTTE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier jusqu'au 18 février.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document ? Contactez le secrétariat de la mairie : 03.88.57.16.63

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS : TOUS DANS LE MEME BAC !

Vom 1. Jänner 2023, Alli Verpackung un Papierer were sortiirt !

A compter du 1er janvier, déposez tous vos emballages et papiers imprimés dans le bac jaune !

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de pouvoir les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés pour leur trouver des solutions de valorisation (recherche de débouchés pour le plastique, modernisation des centres de tri...). Dans le même temps, les industriels ont aussi été incités à faire leur part d'efforts, en emballant leurs produits de manière plus vertueuse.

Ce travail a porté ses fruits : à partir du 1er janvier 2023, nous pouvons trier plus et plus simplement. Le centre de tri des Scherwiller pourra à cette date accueillir tous les emballages. Ils seront dans leur grande majorité (80%) recyclés. Pour ceux dont les débouchés de recyclage n'existent pas encore ils seront valorisés énergétiquement.

A trier dans le bac jaune

Dans le bac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute **tous les emballages et les papiers se trient !**

Et en pratique ?

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
- N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres, votre tri serait perdu

Une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance

Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches...), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos...), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots.

Pour rappel, les emballages en verre et les biodéchets sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

Ce transfert important de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services de gestion de collecte et traitement des déchets.

Dès le 1er janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra **18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie**. Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus. Pour que chacun trouve son rythme en fonction de sa production de déchets, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine. L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri : des biodéchets et de tous les emballages et papiers.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.smictom-alsacecentrale.fr

Concrètement, tous les emballages et les papiers se trient !

NOUVEAU !

Tous les autres emballages en plastique et métal se trient aussi !



Les déchets ont un coût pour l'environnement et la collectivité. L'Alsace Centrale est donc engagée dans une démarche qui vise à réduire au maximum la production de déchets et à optimiser leur traitement. Chaque geste compte et le SMICTOM vous remercie de votre implication !

Pour plus d'informations et pour vos démarches en ligne

Consultez notre site www.smictonm-alsacecentrale.fr
Suivez notre page Facebook

Notre service aux usagers est à votre disposition au 2 rue des Vosges à Scherwiller, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi) ou par téléphone au 03 88 92 27 19

Votre espace SMICTOM
sur smictonm-alsacecentrale.fr,
rubrique vos démarches / Mon Compte SMICTOM

Consultez notamment votre nombre de levées du bac gris et votre nombre de passages en déchèterie



CITEO



EN DÉCHÈTERIE

du mardi au samedi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pour accéder en déchèterie, la carte OPTIMO est indispensable. Apport limité à 2m³/semaine. 18 passages par an compris dans la redevance.

Les déchets seront traités, valorisés et/ou recyclés par des filières spécialisées

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Je pense au réemploi et au don. Je pratique le paillage, le broyage et la compostage au jardin

Les textiles usagés (linge, vêtements, chaussures) sont à déposer propres et secs dans les bornes dédiées, même abîmés. Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous →



Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés.



Edition 2023 Guide des éco-gestes

la **TRIBU** s'agrandit !

À compter du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et les papiers sont dans le bac jaune.



BORNES BIODÉCHETS et/ou COMPOSTEURS



Borne biodéchets : uniquement des sacs froi^{ts} (étagéables en maitre ou au SMICTOM)

DANS LA BORNE BIODÉCHETS ET LE COMPOSTEUR, VOUS POUVEZ METTRE :



DANS LA BORNE BIODÉCHETS, VOUS POUVEZ AUSSI METTRE :



Compost, douilint un bon engrais pour le jardin. Bornes biodéchets : transformation en chaleur, électricité et engrais.

BACS OU BORNES JAUNES

À compter du 1^{er} janvier 2023

Emballages vides, non emballés, et en verre - pas de verre



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

- J'évite le gaspillage alimentaire, je cuisine les restes, j'utilise des mouchoirs et serviettes en tissu
- Je bois l'eau du robinet, j'échète en vrac, je mets un stop pub sur ma boîte aux lettres
- J'achète des bouteilles consignées ou rechargeables
- J'utilise des couches lavables pour les enfants et des articles d'hygiène réutilisables



tous les emballages et les papiers

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



Ils seront recyclés ou valorisés énergétiquement.

BORNES À VERRE



bouteilles et pots en verre



Bouteilles, baux, pots et flacons en verre (couvrées dans le bac jaune)

Ils seront recyclés pour fabriquer de nouveaux emballages en verre.

BACS OU BORNES GRIS



ordures ménagères



Méqts, cendres froides, poussières, balayures, litères

Ces déchets sont incinérés.

INSCRIPTION
À PARTIR DU
5 DÉCEMBRE
2022

> <https://radon.atmo-grandest.eu>



DU RADON^(Rn) DANS MA MAISON ?



LE RADON EST UN
GAZ INCOLORE,
QUI PEUT ÊTRE
DANGEREUX POUR
LA SANTÉ.

PARTICIPEZ GRATUITEMENT
À LA CAMPAGNE DE MESURES
RÉALISÉE DANS VOTRE COMMUNE.

RENSEIGNEMENTS

> radon@atmo-grandest.eu

> En Communauté de Communes



Le Relais Petite Enfance

Rôle et missions

Le relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, assistantes maternelles (Amats) et gardes à domicile du Val de Villé.

● Contact et renseignements
<https://mjc-levivarium.com/enfance-jeunesse/relais-assistants-maternels/>
ARCHETTI Aurore : 03.88.58.93.06



Animation du mardi au RPE, activité peinture, médiathèque ...

> Devenir Parent employeur, que faire?

Vous allez devenir parent, vous vous questionnez sur les différents modes de garde existants ?

Le Relais Petite Enfance est à votre écoute. Il pourra vous présenter les différents modes de garde présents sur le territoire et vous aidera à choisir la solution la plus adaptée à votre situation.

Vous allez embaucher une assistante maternelle ?

Vous vous posez des questions sur la contractualisation, le calcul du salaire, les congés?

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit qui propose de l'information juridique de 1er niveau (au démarrage du contrat) et vous oriente dans vos démarches.

> Quelles démarches pour devenir assistante maternelle?

**Vous aimez le contact des jeunes enfants ?
Vous êtes intéressée par les métiers de la petite enfance ?**

Devenir assistante maternelle, c'est accueillir chez soi, occasionnellement ou régulièrement, un ou plusieurs enfants de plus de trois mois.

Ces derniers sont pris en charge pendant que leurs parents travaillent.

Une assistante maternelle veille au bien-être, à l'éducation, au développement et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Découvrez sans plus attendre l'ensemble des aspects du métier d'assistants maternels : missions, salaire, compétences, études...

Venez rencontrer la responsable du Relais Petite Enfance pour échanger sur vos motivations et vous renseigner sur l'agrément.

Liste des Amats

Parents, retrouvez la liste exhaustive des assistants maternels sur le site du Conseil Département : <https://www.bas-rhin.fr/carte-assistants-maternels-bas-rhin/>

Le site monenfant.fr vous aidera dans la recherche d'un mode d'accueil.

N° de téléphone utiles : Pajemploi.urssaf.fr au 0 806 807 253 > Allo Service Public au 39 39.



MJC le vivarium
vallée de ville

Agenda

Dimanche 12 février : les Schiwahuffa

Unique dans la vallée de Villé, la tradition des « Schiwahuffa » va reprendre dans le village.

Vous pourrez arpenter les sentiers pour découvrir les différents buchers où les groupes vous réserveront un accueil amical.

Cette ancienne tradition, qui remonte loin dans le temps symbolise le renouveau de la nature à la fin de l'hiver.

Les camarades de classe et amis se réunissent quelque soit la météo, en poursuivant cette tradition ancestrale « dans le but de faire fuir les mauvais esprits de l'hiver ».

Les buchers composés d'une structure en bois, sont remplis de genêts sur plus de 2 mètres. Au-dessus est planté le « Maïa », le sapin dont seul le sommet reste vert et qui est garni de « Drossla », des pompons de papier coloré, le tout couronné du drapeau national. Certaines années, on pouvait en compter une trentaine sur les différentes collines du village.

Les buchers seront allumés à la tombée de la nuit. A peine enflammé, la tradition veut que les plus jeunes sillonnent les rues du village pour quêter (autrefois ils recevaient des œufs et du lard).

Venez vous détendre sur un parcours ludique et agréable.



Samedi 25 février : comprendre le changement climatique

The poster features a green background with white and yellow accents. At the top left is the 'Eco'Val' logo, and at the top right is the 'hop-la TRANSITION' logo. The central text reads 'FRESQUE DU CLIMAT' in large white letters. Below this is a photograph of a hand drawing on a circular climate-themed illustration. A yellow circle on the left contains the text 'PRIX LIBRE'. At the bottom, it specifies the location 'À LA MJC LE VIVARIUM - VILLÉ', the date 'SAMEDI 25 FÉVRIER', and the time 'DE 14H À 17H'. A QR code is provided for ticket reservations, with the text 'RÉSERVEZ VOS BILLETS :'. At the very bottom, there is a website URL and a phone number for more information.

Eco'Val

Valle-Villé

hop-la
TRANSITION

**FRESQUE
DU CLIMAT**

PRIX
LIBRE

À LA MJC LE VIVARIUM - VILLÉ

SAMEDI 25 FÉVRIER

DE 14H À 17H

RÉSERVEZ
VOS BILLETS :

<https://www.helloasse.com/associations/hop-la-transition/evenements/fresque-du-climat>

Renseignements :
06.65.49.36.10

DONNER SON SANG - UN ACTE DE GENEROSITE

L'amicale de Breitenbach/St Martin gère depuis de nombreuses années les collectes ainsi que la promotion de l'EFS (Établissement Français de Sang) pour toute personne souhaitant faire un don et plus particulièrement pour les villages de Breitenbach, Saint Martin, Maisongoutte et Steige.

L'année 2022 fût une « petite » année avec un bilan total de 151 dons, une baisse au niveau national constatée par l'EFS et ce depuis 2 ans (Covid...) !

Nous rappelons que le don du sang est un acte généreux et solidaire, dont le prélèvement ne dure que 10 minutes. Il sert à récupérer les globules rouges, les plaquettes et le plasma.

A l'issue de votre don, un repas préparé par nos soins vous sera servi.

Ce don aide à soigner les malades, à sauver des vies, nos vies !

Un besoin de 10 000 dons par jour est nécessaire.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang, jusqu'à 6 fois/an pour les hommes et 4 fois/an pour les femmes.

En 2023, nous lançons un appel URGENT à la générosité de toute la population afin d'élargir le nombre de donneurs et atteindre un objectif minimum de 200 dons annuels.

Tout simplement MERCI !



Y penser c'est naturel...

Le faire, c'est essentiel !

Prochaines dates :

- 3 mars à St Martin
- 11 mai à Breitenbach
- 21 juillet à St Martin
- 27 octobre à Breitenbach

Dimanche 23 avril :

- La montée de la Honel
13 km ; 580 m dénivelé +
- Le trail de la Roche des fées
26 km ; 1 100 m dénivelé +
- Le trail du Wurzel
52 km ; 2 450 m dénivelé +

Nouveauté 2023 :

- Trail enfants
- Relais

Renseignements et inscription :

www.trailduwurzel.com

Trail du Wurzel
23/04/23

Trail	Distance	Dénivelé
La montée de la Honel	13 km	580 m
Le trail de la Roche des fées	26 km	1100 m
Le trail du Wurzel	52 km	2450 m

RELAIS **NEW** Trail enfants
A deux
sur le tracé du 52 km
Coureur 1 : 34 km - 1500 D+
Coureur 2 : 18 km - 950 D+

Inscriptions

Renseignements : www.trailduwurzel.com

Prêtre à Maisongoutte, pour toute la vallée



Il y a une question qui circule non seulement à Maisongoutte, mais dans tout le Val de Villé : qui est ce prêtre « retraité » qui habite au-dessus de la mairie, à Maisongoutte ? Je profite de l'occasion qui m'est donnée dans ce bulletin municipal pour me présenter un peu plus amplement.

Je suis né à Mutzig où j'ai passé mon enfance. A l'âge de 10 ans, comme j'avais exprimé un désir de devenir missionnaire, j'ai suivi ma scolarité dans une école tenue par les Pères Oblats à Vendenheim puis à Augny près de Metz. A partir de 18 ans, en même temps que mes études de théologie, je suis entré peu à peu dans le monde de l'enseignement et ce jusqu'à l'âge de 30 ans, où j'ai rejoint le Grand Séminaire de Strasbourg. Ordonné prêtre en 1982, je suis resté dans le monde de l'enseignement, puisque j'ai été aumônier de lycées à Colmar, puis à St Louis près de Bâle. J'ai ensuite rejoint l'Institut Universitaire de formation des maîtres, organisme qui a pris la relève de l'Ecole Normale. En plus de mon service de formateur, j'ai travaillé en liaison avec les Service Diocésain de la Catéchèse et ai animé des journées de formation pour les intervenants de religion dans le Bas-Rhin, ce pendant 13 ans.

En 2004, on m'a confié la responsabilité du Service de la Pastorale des familles du diocèse. Et le service paroissial, pourriez-vous me demander ? Depuis le jour de mon ordination, je n'ai cessé d'assurer du ministère dans de nombreuses paroisses, entre autres dans la région de Mutzig, mon lieu d'origine. Mais ce n'est qu'en 2009, qu'on a fait appel à moi, pour prendre en charge la communauté de 19 paroisses du Kochersberg en tant que curé. Ce fut travail passionnant mais épuisant, ce qui m'a conduit à demander au bout de 6 ans une communauté plus petite. C'est celle d'où je viens ; la communauté de paroisses du pays de St Ludan, comprenant les paroisses de Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim et Nordhouse avec le pèlerinage à St Ludan.

En février de l'année dernière, un nouvel épisode d'épuisement m'a conduit à l'hôpital pour une infection pulmonaire, la deuxième, heureusement résorbée aujourd'hui. J'ai demandé ma mise à la retraite tout en me déclarant prêt à rendre encore service en paroisse. Pourquoi ai-je demandé la retraite ? Je crois que si j'avais poursuivi sur ma lancée, je serai à nouveau confronté à mes limites. Ce qui veut dire qu'il faut que je me surveille.

Le Foyer de Charité d'Ottrott m'avait demandé par le passé d'assurer des retraites spirituelles et d'animer des journées. Ce service fait partie aujourd'hui de mes « projets de retraite ». C'est ainsi que je conduirai une retraite la dernière semaine de février et une autre la dernière semaine d'avril. En octobre prochain, j'animerai une retraite pèlerinage sur les pas de St François à Assise.

Voici donc en quelques lignes mon parcours de vie que certains qualifient d'atypique. Ma vie a donc pris la tournure de multiples engagements ce qui m'a conduit à déménager souvent du nord au sud de l'Alsace. Est-ce que Maisongoutte sera ma dernière « station » ? Je n'en sais rien. Je puis dire que je suis heureux de découvrir la réalité de ce village, du Val de Villé et d'y rendre service. Le très lumineux logement au-dessus de la mairie me permet de travailler à mon rythme, avec le stress en moins. La chance d'un « retraité actif » c'est d'avoir du temps, pour lire et écrire, écouter et accompagner, renouer toutes les relations qui s'étaient distendues, de rattraper tout ce qui est resté en plan depuis de nombreuses années et ... de concevoir encore de nouveaux projets.

Etienne Helbert

ETAT CIVIL 2022

Naissances

Aria le 17/02/2022
Adam le 17/05/2022
Timothée le 23/05/2022
Elyna le 15/10/2022
Noan le 25/10/2022
Louis le 06/11/2022



Mariage

Le 22/02/2022
Cathy ANDREONI et Paul ROCHELLE

Le 03/09/2022
Jessica LEGOFF et Thomas QUILLE



Décès



Le 24/02/2022 SCHIEBER épouse ADRIAN Anne, née le 27/06/1935, domiciliée 17 grand' rue
Le 15/04/2022 SCHIEBER Roger, né le 14/01/1950, domicilié 44b rue Wagenbach
Le 05/09/2022 SONNEFRAUD épouse FRANTZ Marie, née le 20/11/1930, domicilié 59 grand' rue
Le 29/09/2022 ZIMMERMANN épouse ZIMMERMANN Rose, née le 12/08/1930, domiciliée 2 place des fêtes
Le 02/10/2022 WEISSBECK épouse WENDLING Rose, née le 27/08/1931, Ehpad Villé
Le 05/12/2022 SCHIEBER Arnold, né le 19/04/1932, domicilié 40 rue Wagenbach
Le 18/12/2022 AVRIL épouse HUBRECHT Marie France, née le 14/09/1946, domiciliée 6 rue Kuhnenbach
Le 23/12/2022 MONTERO épouse WITZ Mila, née le 07/08/1957, domiciliée 67 grand' rue

Les Grands Anniversaires 2023

85 ans

M.	KUHN	Oscar	23 Rue Wagenbach	15/06/1938
Mme	ZIMMERMANN DAVID	Marie	75 Grand' rue	26/06/1938
M.	HERRBACH	Bernard	42 Grand' rue	29/08/1938
M.	WOLFF	Gérard	57 Rue Wagenbach	05/10/1938
Mme	SCHIEBER WOLFF	Berthe	57 Rue Wagenbach	02/11/1938



90 ans

M.	HUBRECHT		Julien	19 Grand'rue	27/01/1933
Mme	WOLFF	ZIMMERMANN	Rose	12 Rue Engelsbach	12/06/1933
Mme	FREPPPEL	CUNY	Jacqueline	5 Rue des Vergers	17/11/1933

91 ans

Mme	WOLFF	OSTERTAG	Marie	26 Rue Engelsbach	17/02/1932
Mme	PRINZ	SCHIEBER	Marie	40 Rue Wagenbach	23/03/1932
Mme	BURGHARD	SCHILLINGER	Paulette	1 Rue des Fraises	07/08/1932

92 ans

M.	SPAHN		Fernand	41 Rue Wagenbach	21/02/1931
----	-------	--	---------	------------------	------------

93 ans

M.	ZIMMERMANN		Alphonse	1 Place des Fêtes	08/06/1930
Mme	BOHN	SCHIEBER	Valérie	4 Rue du Couvent	31/08/1930

94 ans

M.	WOLFF		René	84 Grand-Rue	03/05/1929
----	-------	--	------	--------------	------------

95 ans

Mme	SEITZ	VONDERSCHER	Ida	22 Rue Wagenbach	15/09/1928
-----	-------	-------------	-----	------------------	------------

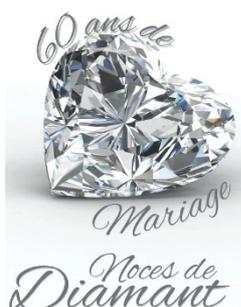
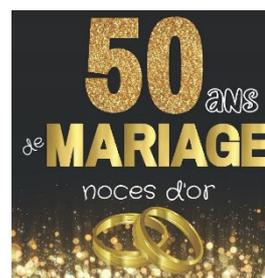
Anniversaire de mariage

Noces d'or :

Le 04/08 : Jean Claude ZIMMERMANN et Colette POUSSOT

Le 15/09 : Jean ZIMMERMANN et Marie Josée SEITZ

Le 22/09 : Roland HUBRECHT et Danielle SOMMER



Noces de diamant :

Le 16/02 : Bernard ANDREONI et Mariette SCHIEBER

Le 19/08 : Bernard LEDERMANN et Maria SELMAYER

L'avez-vous remarqué ?

Une nouvelle poubelle a été installée sur l'aire de pique-nique près du terrain de foot.



L'inscription « MEISAGOTT » a été rajoutée sur les panneaux d'entrée du village. Cette inscription est provisoire en attendant l'installation de nouveau panneau d'agglomération en bonne et due forme par les services routiers de la CEA. Merci à eux pour leur réactivité.

RECETTE DES SCHARWA DE CARNAVAL

Pour 5 à 10 personnes :

- 500 g farine
- 50 g beurre
- 50 g sucre
- 50 cl lait
- 5 g sel fin
- 3 œufs
- Huile de friture



La veille : pétrir lentement tous les ingrédients en même temps et laisser reposer la pâte au froid protégée d'un film alimentaire.

Le jour même : faire chauffer un bain d'huile de friture (170 °C), étaler la pâte le plus finement possible (c'est la partie la plus importante de la recette).

Détailler des petits losanges à l'aide d'un couteau ou d'une roulette cannelée. Inciser le milieu du losange et y insérer une extrémité. Mettre les losanges dans la friture, les sortir sur du papier absorbant lorsqu'ils remontent à la surface, les saupoudrer de sucre glace avant de les déguster !

*TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE ENCORE
UNE BELLE ANNÉE 2023*